

RCS : AMIENS  
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00675  
Numéro SIREN : 822 203 683  
Nom ou dénomination : FINANCIERE JIMENEZ

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003450

## FINANCIERE JIMENEZ

47, Rue d'en Haut

80440 COTTENCHY

Exercice clos le : 31 janvier 2022

certifié conforme

DocuSigned by:

Romual JIMENEZ

B8AA07AC91EC46B...



S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY  
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43  
E-mail : vdb@vdbassociés.fr  
Capital social de 250.000 €  
R.C.S. Amiens B 581 720 729  
N° TVA : FR 85581720729

# SOMMAIRE

*FINANCIERE JIMENEZ*

Du 01/10/2021 au 31/01/2022

## BILAN

Bilan - Actif

3

Bilan - Passif

4

Compte de résultat synthétique

5

7

## ANNEXE COMPTABLE

Annexe des comptes annuels

9

10

BILAN

# BILAN - ACTIF

FINANCIERE JIMENEZ

Du 01/10/2021 au 31/01/2022

ACTIF	Valeurs au 31/01/22			% de l'actif	Valeurs au 30/09/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				5		94
Participations					530 000	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	100		100		100	
Prêts						
Autres immobilisations financières	159 703		159 703		6 537	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>159 803</b>		<b>159 803</b>	<b>5</b>	<b>536 637</b>	<b>94</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Clients (3)						
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Autres créances (3)	6 073		6 073			
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 805 188		2 805 188	94	33 453	6
Charges constatées d'avance (3)						
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 811 260</b>		<b>2 811 260</b>	<b>95</b>	<b>33 453</b>	<b>6</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>2 971 064</b>		<b>2 971 064</b>	<b>100</b>	<b>570 090</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN - PASSIF

FINANCIERE JIMENEZ

Du 01/10/2021 au 31/01/2022

PASSIF	Valeurs au 31/01/22	% du passif	Valeurs au 30/09/21	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 10 000 )	10 000		10 000	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		9		10
Réserve légale	1 000		1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	272 361		53 545	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 588 979	87	218 817	38
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>2 872 340</b>	<b>97</b>	<b>283 361</b>	<b>50</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 872 340</b>	<b>97</b>	<b>283 361</b>	<b>50</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			137 153	24
Emprunts et dettes financières diverses (3)	49 330	2	116 320	20
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs				
Fournisseurs, factures non parvenues	1 644			
Dettes fiscales et sociales	47 650	2	33 155	6
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	100		100	
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>98 724</b>	<b>3</b>	<b>286 728</b>	<b>50</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>2 971 064</b>	<b>100</b>	<b>570 090</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

98 724

68 866

217 862

## COMPTE DE RESULTAT

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

FINANCIERE JIMENEZ

Du 01/10/2021 au 31/01/2022

	Du 01/10/21 Au 31/01/22	% CA	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)						
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	27 335		4 170		23 164	555
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1				1	189
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>27 336</b>		<b>4 171</b>		<b>23 165</b>	<b>555</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-27 336</b>		<b>-4 171</b>		<b>-23 165</b>	<b>-555</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

FINANCIERE JIMENEZ

Du 01/10/2021 au 31/01/2022

	Du 01/10/21 Au 31/01/22	% CA	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)	170 000		225 000		-55 000	-24
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	177				177	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>170 177</b>		<b>225 000</b>		<b>-54 823</b>	<b>-24</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	276		3 542		-3 265	-92
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>276</b>		<b>3 542</b>		<b>-3 265</b>	<b>-92</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>169 901</b>		<b>221 458</b>		<b>-51 557</b>	<b>-23</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>142 566</b>		<b>217 288</b>		<b>-74 722</b>	<b>-34</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	3 050 000				3 050 000	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 050 000</b>				<b>3 050 000</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	530 000				530 000	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>530 000</b>				<b>530 000</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>2 520 000</b>				<b>2 520 000</b>	
<b>Participation des salariés aux résultats</b>						
Impôt sur les bénéfices	73 587		-1 529		75 116	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 220 177</b>		<b>225 000</b>		<b>2 995 177</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>631 199</b>		<b>6 183</b>		<b>625 016</b>	
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>2 588 979</b>		<b>218 817</b>		<b>2 370 162</b>	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

170 167

225 000

2 065

## ANNEXE COMPTABLE

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FINANCIERE JIMENEZ

Du 01/10/2021 au 31/01/2022

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2022 dont le total est de 2 971 063,93 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 588 978,76 Euros.

L'exercice a une durée de 4 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 31/01/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société a été transformée en SAS en date du 24/01/2022.

La société a cédé des titres de participations pour une valeur totale de 3 050 000 € soit une plus-value de 2 520 000 €.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/01/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

### PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*FINANCIERE JIMENEZ*

---

Du 01/10/2021 au 31/01/2022

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**FINANCIERE JIMENEZ**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : 47, rue d'en Haut, 80440 COTTENCHY**  
**822 203 683 RCS AMIENS**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 25 MARS 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**de l'exercice clos le 31 janvier 2022**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2022 s'élevant à 2 588 978,76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 588 978,76 euros
A titre de dividendes	1 000 000,00 euros
Soit 10 000,00 euros par action	
Le solde	1 588 978,76 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 861 340,16 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 31 mars 2022.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 000 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<b>Exercice</b>	<b>Montant du dividende</b>	<b>Eligible à l'abattement de 40 %</b>
30.09.2019	15 000 €	Oui
	45 600 €	Oui
30.09.2020.	23 200 €	Oui
	100 000 €	Oui
30.09.2021.	/	/

Certifié conforme  
Le Président

DocuSigned by:  
*Romual JMENEZ*  
B8AA07AC91EC46B...